

MONTMORENCY se développe

Volume I Numéro 1 - Avril 2008

Projet d'agrandissement et de réaménagement du Collège

Le 3 décembre dernier, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, annonçait l'octroi d'une subvention de 9,9 millions de dollars pour financer les équipements, le réaménagement et l'agrandissement du collège sur une surface de 3 164 m². L'annonce de cet agrandissement, devenu nécessaire pour accueillir une clientèle de plus en plus importante, faisait suite à une autre,

faite en octobre dernier, qui actualisait le devis scolaire à 5 800 élèves. La clientèle étant déjà au rendez-vous depuis l'année scolaire 2005-2006, le Collège a dû prendre rapidement des mesures temporaires pour répondre aux besoins de locaux en installant un complexe modulaire qui regroupe aujourd'hui 16 classes qui occupent une surface de 1 000 m².



Selon l'étude du devis technique faite par le MELS, l'agrandissement de 3 164 m² devrait notamment permettre d'intégrer ces 1 000 m² aux locaux du collège en plus de combler un déficit d'espace à la bibliothèque et dans les aires communes. Dans ce contexte et afin d'optimiser l'aménagement de la surface totale, la direction du Collège a retenu les services d'une firme spécialisée pour réaliser, dans un premier temps, un plan directeur immobilier. Conçu à partir de la cueillette d'information réalisée chaque année dans le cadre des travaux du comité sur les améliorations et transformations et des besoins récemment exprimés par des responsables de service et de département,

ce plan permet d'exprimer de façon macroscopique les besoins en termes d'aménagement et d'immobilisation. Cette étape importante du processus entourant la réalisation de l'agrandissement a permis de réaliser que les besoins d'aménagement exprimés se traduisent par un déficit d'espace 3 à 4 fois plus grand que celui consenti par le MELS.

Même si la direction prévoit recommander au conseil d'administration d'ajouter des surfaces totalisant 1 000 m² additionnels financés à même les budgets de fonctionnement du Collège, des choix difficiles doivent être faits et des priorités doivent aussi être définies quant aux surfaces à agrandir ou à réaménager. Même si le plan directeur n'est pas tout à fait complété, nous pouvons déjà vous indiquer que l'agrandissement sera érigé sur quatre niveaux en prolongement du bloc A, côté nord et ouest et qu'un corridor devrait permettre la circulation avec le bloc B à partir du 3^e étage.

À court terme, il est certain que plusieurs départements et services devront être aménagés sur les quatre niveaux de l'aile A (incluant le sous-sol) ou réaménagés pour compléter l'agrandissement. Plusieurs autres seront déplacés pour permettre l'agrandissement de la bibliothèque, de la Boutique, de la cafétéria ou l'ajout de bureaux d'enseignantes et d'enseignants. Certains laboratoires spécialisés seront déménagés, d'autres agrandis. Le quai de livraison pourrait être déplacé et plusieurs entrées du collège réaménagées pour tenir compte notamment du changement de la circulation piétonnière depuis la mise en opération du métro. Évidemment, le nombre de toilettes sera augmenté ainsi que le nombre de classes.

Cela dit, les prochaines étapes à réaliser sont les suivantes :

- élaboration du programme fonctionnel et technique
- préparation des plans et devis
- construction de l'agrandissement
- réception de l'agrandissement
- travaux de réaménagement des espaces libérés par la construction
- livraison finale du projet

En conclusion, nous souhaitons qu'à partir des ressources consenties par le Ministère et de celles que le Collège ajoute, nous puissions améliorer le service que nous offrons à la population étudiante dans le respect de la mission et du projet éducatif que nous nous sommes donnés. De plus, en application de notre politique sur la qualité du milieu de vie, nous travaillons à offrir à la population étudiante et au personnel un environnement fonctionnel, bien adapté aux besoins des divers utilisateurs tout en créant un milieu de vie agréable.

Nous vous tiendrons informés tout au long de ce projet par voie de communiqué et certains d'entre vous seront sollicités pour des contributions plus importantes à différentes étapes.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration.



COLLÈGE
MONTMORENCY^{MD}

Direction générale